

Nouveaux Cahiers du socialisme

Féminisme et nationalisme au Québec : un aperçu historique

Diane Lamoureux

Nouveaux
Cahiers du
socialisme

Numéro 24, automne 2020

La question nationale revisitée. Enjeux, stratégies, convergences

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/94052ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Collectif d'analyse politique

ISSN

1918-4662 (imprimé)

1918-4670 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Lamoureux, D. (2020). Féminisme et nationalisme au Québec : un aperçu historique. *Nouveaux Cahiers du socialisme*, (24), 168–175.

Féminisme et nationalisme au Québec : un aperçu historique

Diane Lamoureux

Professeure associée au département de science politique de l'Université Laval

Au cours des dernières années, au Québec, les rapports entre féminisme et nationalisme n'ont pas toujours été évidents. D'un côté, il y a le Réseau des citoyennes pour l'indépendance, un collectif « femmes » des OUI Québec¹, ainsi que l'organisme Pour les droits des femmes du Québec qui a appuyé certaines initiatives nationalistes comme la Charte des valeurs québécoises présentée par le Parti québécois (PQ) ou le projet de loi 21². De l'autre, la Fédération des femmes du Québec (FFQ), la principale organisation féministe, s'est opposée à la loi 21 et a pris ses distances par rapport aux partis nationalistes.

Comment en sommes-nous arrivées là alors que le féminisme radical au Québec s'est largement formé dans le sillage du mouvement nationaliste de décolonisation à la fin des années 1960 ? En effet, l'acte fondateur du Front de libération des femmes (FLF) est l'organisation d'une manifestation de femmes pour protester contre un règlement anti-manifestations³ édicté par les autorités municipales montréalaises à la suite des grandes manifestations nationalistes de l'année 1969, McGill français et l'opposition au bill 63.

1 OUI Québec (Organisations unies pour l'indépendance du Québec) est un mouvement citoyen non partisan qui regroupe des tables régionales.

2 Le projet de loi 21, adopté le 16 juin 2019, porte le nom de Loi sur la laïcité de l'État.

3 Le règlement 3926 sera plusieurs années plus tard considéré comme inconstitutionnel par la Cour suprême du Canada, ce qui n'a pas empêché les autorités montréalaises d'en adopter un semblable lors des mobilisations étudiantes de 2012, le règlement P-6. Il faudra attendre un changement politique au Conseil municipal pour que ce dernier règlement soit abrogé.

Je me propose d'explorer la période 1969-1996 pour montrer comment ces deux mouvements ont cheminé de concert, même si leur alliance n'a jamais été de soi. Ce qui permet de comprendre certains aspects de la situation actuelle.

« Pas de Québec libre sans libération des femmes ! Pas de femmes libres sans libération du Québec ! »

Pour comprendre ce slogan, il faut se replacer dans le contexte de l'époque. Le mouvement nationaliste n'était pas encore « hégémonisé » par le PQ. Les groupes nationalistes dans lesquels se reconnaissaient les féministes d'alors étaient le Front de libération populaire, Socialisme québécois, le Front de libération du Québec, la gauche du Rassemblement pour l'indépendance nationale (RIN) ou *Parti-pris*, qui se réclamaient tous d'un nationalisme de la décolonisation, saluaient les mouvements d'indépendance en Afrique et s'intéressaient au mouvement des droits civiques qui mobilisait alors les Noirs américains.

Ce slogan était clairement inspiré du cours de la révolution algérienne. Si celle-ci avait fait place aux femmes dans la lutte contre le colonialisme français, elle s'était empressée de les renvoyer à un rôle traditionnel d'épouses et de mères une fois l'indépendance acquise. Plusieurs années plus tard, le code de la famille édicté par le Front de libération nationale (FLN) reste fortement inégalitaire. Les changements sociaux égalitaires que promettait le FLN se font toujours attendre, comme en témoignent de nos jours le grand mouvement de manifestations nommé Hiraq et la participation des féministes en son sein.

En fait, ce qui intéressait les féministes radicales de l'époque, c'était de faire du Québec un pays pour pouvoir inscrire la liberté, l'égalité et l'autonomie des femmes au cœur de ses institutions. Comme la plupart des mouvements sociaux de cette période, le mouvement féministe québécois ne se reconnaissait pas dans l'État fédéral canadien et escomptait l'indépendance du Québec pour poursuivre et compléter une modernisation qui inclurait des enjeux féministes. Le *Manifeste des femmes québécoises* est on ne peut plus clair à cet égard : « On doit savoir que nous lutterons pour la libération des femmes à l'intérieur du mouvement révolutionnaire [de libération nationale] et que nous ne tolérerons plus d'être discriminées à l'intérieur de ce mouvement⁴ ».

Dans leur histoire du Front de libération des femmes et du Centre des femmes, Véronique O'Leary et Louise Toupin précisent, en parlant du FLF, que ses membres « étaient pratiquement toutes liées, à un titre ou à un autre, au mouvement d'effervescence sociale et nationale du Québec de la fin des années 1960⁵ ». Au nombre des influences politiques qui ont formé les militantes féministes, elles citent l'opposition à

4 Anonyme, *Manifeste des femmes québécoises*, Montréal, L'Étincelle, 1971, p. 13.

5 Véronique O'Leary et Louise Toupin, *Québécoises deboutte !, tome 1. Une anthologie de textes du Front de libération des femmes (1969-1971) et du Centre des femmes (1972-1975)*, Montréal, Remue-ménage, 1982, p. 22.

la guerre du Vietnam, la révolution culturelle chinoise, les mouvements anti-impérialistes en Amérique latine et de décolonisation en Afrique, le mouvement noir étatsunien, la contre-culture et Mai 1968. Elles admettent toutefois que ces premières féministes radicales vivaient des déchirements difficiles : « Est-on premièrement femme ou premièrement Québécoise ? On avait grand-peine à articuler libération des femmes et libération nationale et sociale⁶ ».

Un premier déchirement s'est fait sentir dès les élections d'avril 1970 où une partie des militantes choisissent de favoriser l'élection de candidates et candidats du PQ alors que d'autres veulent profiter de l'occasion pour demander à l'ensemble des partis politiques de se prononcer sur un programme féministe⁷. Quelques mois auparavant, le FLF avait refusé de se joindre à une caravane en faveur du droit à l'avortement organisée par des féministes du Canada hors Québec dont le point d'arrivée était le Parlement à Ottawa, en arguant : « Nous refusons d'aller manifester devant un parlement dont nous ne reconnaissons pas les pouvoirs qu'il s'arroge sur le Québec », et en concluant son communiqué de presse par : « Pas de Québec libre, sans femmes libérées⁸ ». Il organisa sa propre manifestation au parc Lafontaine. La cellule journal du FLF, quant à elle, mentionnait dans un texte interne que « le Québec étant un pays colonisé, la Québécoise est donc doublement exploitée⁹ », et situait sur trois plans le combat qu'ont à mener les Québécoises : « contre le patriarcat ; contre l'impérialisme américain et le colonialisme anglo-saxon ; pour un socialisme¹⁰ ».

Construire un État-providence québécois

Les groupes féministes des années 1970 et 1980 ont également poussé à la mise en place d'un État-providence qui prendrait publiquement en charge le domaine du soin aux personnes vulnérables, soin qui, traditionnellement, avait relevé soit de la « charité » chrétienne des congrégations religieuses principalement féminines, soit privément des femmes à l'intérieur des familles. Si nationalistes et féministes pouvaient se rejoindre dans le projet de construction d'un État-providence au Québec, les motivations et les objectifs variaient beaucoup entre ces deux composantes politiques.

Comme je l'ai déjà analysé dans *L'Amère patrie*¹¹, si pour les nationalistes québécois, l'État-providence était essentiellement un mécanisme de concrétisation de la cohésion nationale, pour les féministes, il revêtait une autre signification : l'individuation des

6 *Ibid.*, p. 31.

7 *Ibid.*, p. 69-70.

8 *Ibid.*, p. 71.

9 *Ibid.*, p. 117.

10 *Idem.*

11 Diane Lamoureux, *L'Amère patrie. Féminisme et nationalisme dans le Québec contemporain*, Montréal, Remue-ménage, 2001.

femmes, des opportunités d'emploi et une alternative à la « tyrannie du domestique ».

En effet, l'État-providence a permis la prise en charge étatique de fonctions autrefois assurées privément par les femmes dans le cadre de la famille ou publiquement par les congrégations religieuses féminines. Il a donné un accès individualisé à certaines politiques sociales, comme l'assurance-maladie. Dans la foulée des mobilisations féministes et de la volonté modernisatrice des artisans de la Révolution tranquille, les lois du mariage sont devenues plus égalitaires; ainsi le mariage ne signifiait plus la disparition légale des femmes.

Par ailleurs, du double fait d'une scolarisation accrue et de l'ouverture d'une série d'emplois dans l'éducation, la santé et les services sociaux, les femmes ont été de plus en plus nombreuses à occuper des emplois dans ces domaines et à ne pas vouloir y renoncer du fait du mariage ou de la maternité. De plus, le secteur public, fortement syndiqué et mobilisé à ce moment, a longtemps agi comme locomotive en ce qui concerne les salaires – pensons au gain des 100 dollars hebdomadaires minimum du Front commun de 1972 – et les conditions de travail, dont les congés de maternité. Par ces emplois, beaucoup de femmes ont ainsi acquis une indépendance matérielle.

Cette indépendance nouvelle d'un nombre important de femmes a permis tant la renégociation partielle de la division du travail au sein de la famille (avec de piètres résultats si l'on se fie aux diverses enquêtes sur le partage des tâches domestiques ou du poids de la charge mentale) que la politisation d'enjeux anciennement considérés comme privés (travail domestique, avortement, violence conjugale, viol).

Cette convergence entre féministes et nationalistes s'est fait sentir dans le rapport *Pour les Québécoises: égalité et indépendance*¹². Dans son introduction, ce document faisait non seulement le parallèle entre causes féministe et indépendantiste, mais soulignait également qu'il fallait une mutation sociale et culturelle d'envergure, pas uniquement quelques réformes, pour procéder à une « remise en question des systèmes de valeur qui maintiennent une division arbitraire des tâches entre les sexes et par la modification des structures qui font se perpétuer ces systèmes¹³ ».

Le référendum de 1980

Rétrospectivement, le référendum de 1980 apparaît comme un moment important des relations entre féministes et nationalistes, d'autant plus qu'un des événements charnières de cette campagne référendaire a été le mouvement des Yvettes.

Une bonne partie des féministes se réclamant du féminisme radical a appuyé le camp du Oui, fidèle à la tradition développée par le Front de libération des femmes

12 Conseil du statut de la femme, *Pour les Québécoises: égalité et indépendance*, rapport, Québec, Éditeur officiel du Québec, 1978.

13 *Ibid.*, p. 25.

et le Centre des femmes, et malgré l'évolution vers la droite du Parti québécois si on le compare aux courants nationalistes radicaux des années 1960. Il faut dire que plusieurs groupes de femmes, principalement les groupes luttant pour l'avortement libre et gratuit et ceux combattant la violence conjugale, avaient réussi à nouer des liens avec le Comité de condition féminine du PQ, et que, lors de son premier mandat (1976-1981), le gouvernement a été marqué par une volonté de satisfaire une partie des revendications féministes. La nomination de Lise Payette, animatrice féministe bien connue et militante de la FCALA¹⁴, comme ministre responsable de la Condition féminine a été bien accueillie par les féministes. Le Conseil du statut de la femme, présidé par Claire Bonenfant, une ancienne militante du RIN, avait produit le rapport dont on a parlé plus haut, *Pour les Québécoises : égalité et indépendance*, qui reprenait à son compte une grande partie des revendications élaborées tant par la Fédération des femmes du Québec que par les collectifs féministes radicaux. Le gouvernement québécois s'était engagé à ne pas poursuivre les médecins pratiquant des avortements même si ceux-ci étaient illégaux, selon le Code criminel canadien, s'ils n'étaient pas pratiqués dans un hôpital à la suite de l'approbation d'un comité thérapeutique, et le ministre de la Santé, Denis Lazure, planchait sur un projet de cliniques de planification familiale pouvant pratiquer des avortements dans toutes les régions du Québec. Au ministère de la Justice, un plan de lutte contre la violence conjugale avait été mis en place, et comprenait non seulement le financement des maisons d'hébergement pour femmes, mais également une sensibilisation auprès des policiers et de la magistrature pour que cette violence soit traitée comme un crime.

D'autres féministes étaient plus circonspectes. Le Regroupement des femmes québécoises appelait à voter « femme » lors du référendum, ce qui était une façon d'annuler son vote. Malgré le fait que ce groupe se définissait comme féministe et indépendantiste, il refusait de donner un chèque en blanc au PQ en ce qui concerne les droits des femmes, convaincu qu'une bonne partie de son leadership était profondément machiste. Revenant sur cette expérience, Andrée Yanacopoulo reconnaît que « notre regroupement a achoppé sur notre incapacité à choisir entre féminisme et nationalisme¹⁵ ».

Claire Brassard¹⁶, pour sa part, insiste sur le fait que les membres des collectifs

14 Le Front commun pour l'abrogation des lois sur l'avortement (1971-1974), organisation issue de la Fédération du Québec pour le planning des naissances, qui demandait l'abrogation des dispositions du Code criminel canadien concernant l'avortement et défendait les médecins poursuivis pour avoir pratiqué des avortements en dehors des hôpitaux, a été à l'origine d'une pétition publique de 246 Québécoises connues qui reconnaissaient publiquement avoir subi un avortement.

15 Réseau des citoyennes pour l'indépendance du Québec (dir.), *Un Québec pays. Le OUI des femmes*, Montréal, Remue-ménage, 2018, p. 201.

16 Claire Brassard, « Le référendum de mai et les groupes de femmes », dans Jean-François Leonard (dir.), *La chance au coureur. Bilan de la première année du gouvernement du Parti québécois*, Montréal, Nouvelle Optique, 1978, p. 67-81.

féministes issus de la mouvance nationaliste radicale ont, malgré leurs démêlés avec une extrême gauche qui délaissait le nationalisme, pris une distance avec la question nationale qui s'est fait sentir au moment de la campagne référendaire : l'enthousiasme n'était pas au rendez-vous et, si plusieurs féministes radicales ont voté pour le Oui, elles n'ont pas pris une part très active à la campagne référendaire. Quant à la Fédération des femmes du Québec, présidée à l'époque par Sheila Finestone, qui deviendra ultérieurement députée du Parti libéral du Canada, elle se réfugie derrière une position traditionnelle de non-appui à quelque parti politique que ce soit alors qu'une partie importante de ses membres s'implique dans le mouvement des Yvettes.

Car la grande mobilisation de la campagne référendaire de 1980 a sans conteste été le mouvement des Yvettes, bouée de sauvetage du camp du Non. Si certaines et certains ont voulu y voir un mouvement antiféministe, je préfère l'interpréter comme un mouvement de femmes opposées à l'indépendance du Québec et qui se méfiaient du nationalisme québécois, tout en appuyant les avancées en termes de droits des femmes. C'est d'ailleurs ce qui ressort d'entretiens accordés par Monique Bégin, alors ministre du gouvernement de Pierre Elliot Trudeau, qui qualifie les organisatrices du brunch des Yvettes au Château Frontenac de militantes libérales « [t] ellement dégoûtées de l'inaction et de l'impuissance des joueurs masculins du Non, (qu') elles avaient décidé de prendre les choses en main dans leur coin de pays¹⁷ ». N'empêche que le mouvement des Yvettes a servi de prétexte pour mettre la pédale douce sur les réformes de type féministe à ceux qui, au sein du PQ, estimaient que la situation des femmes se transformait trop rapidement.

Les féministes avec les Partenaires pour la souveraineté

Le mouvement souverainiste, qui a connu une accalmie à la suite de la défaite de 1980 pour se réfugier dans le « beau risque » de l'Accord du lac Meech, s'est remobilisé à la suite du rejet de cet accord par d'autres provinces canadiennes. Si les féministes québécoises acceptaient l'idée de la société distincte québécoise, celle-ci faisait l'objet de critiques féroces chez les féministes du Canada hors Québec qui y voyaient un risque d'affaiblissement de la clause d'égalité des droits qu'elles avaient réussi à faire inscrire dans la Charte canadienne des droits et libertés¹⁸. La riposte québécoise a d'abord pris la forme de la Commission Bélanger-Campeau, où la FFQ a demandé, en vain, d'avoir une représentante. Dans son mémoire devant cette commission, elle a pris position en faveur de l'indépendance du Québec, seul projet susceptible de répondre aux besoins et intérêts des femmes, ce qui était conséquent avec la position qu'elle avait déjà adoptée au moment de l'Accord du lac Meech.

¹⁷ Daniel Raunet, *Monique Bégin. Entretiens*, Montréal, Boréal, 2016, p. 236.

¹⁸ Voir Chantal Maillé, *Cherchez la femme. Trente ans de débats constitutionnels au Québec*, Montréal, Remue-ménage, 2002, p. 61-63.

À la suite de cette prise de position, la FFQ¹⁹ s'est jointe aux Partenaires pour la souveraineté, un regroupement de divers organismes de la société civile en faveur de la souveraineté du Québec. Si ces Partenaires ont mené un travail de sensibilisation important dans les milieux syndicaux, communautaires et parmi les groupes de femmes, la structure même d'une campagne référendaire en vertu de la Loi sur les référendums les a marginalisés au profit du trio cravaté (Jacques Parizeau, Mario Dumont, Lucien Bouchard) dont le moins qu'on puisse dire, c'est qu'il ne parlait que très peu des droits des femmes.

Il n'empêche que dans les mois qui ont précédé la campagne référendaire, dans le cadre des commissions sur l'avenir du Québec, les groupes de femmes ont joué un rôle actif. La plupart défendaient les principes suivants : droit à l'autodétermination des peuples, inscription d'une clause d'égalité entre les femmes et les hommes dans une future constitution québécoise et élaboration de cette constitution par une assemblée constituée à parité de femmes et d'hommes.

Comme le mentionne Maillé, au moment de la campagne référendaire, le Regroupement des Québécoises pour le Oui insistait sur trois objectifs : « 1. un projet de société qui porte l'empreinte des femmes et de leurs valeurs ; 2. la poursuite des débats dans un cadre de noblesse, de respect, de dignité et de générosité ; 3. une approche économique qui tient compte des femmes²⁰ ». L'impact de ce groupe a été réel pour faire basculer un nombre croissant de femmes dans le camp du Oui et réduire l'écart entre les genres dans les intentions de vote.

Points de bascule

On connaît la suite de l'histoire. Le Non l'a emporté de justesse au moment du référendum de 1995. Jacques Parizeau, qui a dû démissionner à la suite de ses déclarations le soir du référendum, a été remplacé par Lucien Bouchard qui a engagé le Québec encore plus résolument dans la voie néolibérale et réduit les aspirations québécoises à l'horizon du « déficit zéro ».

Le déficit zéro a représenté fort probablement le point de rupture le plus important entre une bonne partie des féministes et le projet souverainiste québécois. En effet, alors que les féministes s'étaient lancées dans une campagne de longue haleine contre la pauvreté des femmes à partir de la Marche *Du pain et des roses* en 1995, que certaines féministes avaient joué un rôle majeur dans la mise en place d'une alternative de gauche au PQ – ce qui deviendra Québec solidaire –, que la collaboration

19 Les débats sur la question nationale à la Fédération des femmes du Québec entre la période de Meech et le référendum de 1995 font l'objet d'un texte de Ginette Drouin dans *Un Québec pays, le OUI des femmes*, op. cit. et dans l'ouvrage de Chantal Maillé, op. cit.

20 Chantal Maillé, op. cit., p. 84.

avec des femmes issues des diverses communautés composant la société québécoise allait s'amplifier avec la *Marche mondiale des femmes*, que la FFQ allait signer une entente avec Femmes autochtones du Québec et ultimement développer une analyse de type intersectionnel, l'évolution du mouvement nationaliste s'est faite dans une tout autre direction.

En effet, le PQ allait résolument s'engager dans la voie néolibérale qu'il avait déjà empruntée lors des accords de libre-échange et entreprendre de mettre à mal l'État-providence québécois. Privé d'une perspective de souveraineté politique à court terme, son nationalisme allait évoluer dans un sens de plus en plus ethnique. Talonné sur sa droite par l'Action démocratique du Québec (ADQ) et, plus tard, par la Coalition Avenir Québec (CAQ), tout aussi néolibérale et dont le nationalisme puise au bon vieux fond ethnique de l'autonomisme duplessiste, le PQ s'est réfugié dans une Charte des valeurs aux antipodes d'un nationalisme civique. Quant à Québec solidaire, si l'arrivée dans ses rangs de militantes et militants d'Option nationale lui a fait prendre une position plus explicitement souverainiste, il n'en reste pas moins un parti d'abord et avant tout ancré à gauche et un acteur qui doit composer avec d'autres dans le camp souverainiste.

Il devient donc de plus en plus périlleux, depuis cette période d'essayer de concilier indépendantisme et féminisme comme essaie de le faire le Réseau des citoyennes pour l'indépendance (RéCI) en invoquant une quête commune de liberté et le renforcement mutuel des mouvements²¹.

21 *Un Québec pays, op. cit.*, p. 226.